

Réunion du Conseil municipal du 10 juillet 2020

Tous les conseillers sauf Sophie BARTOLLOZI et Pierre PROST.

Sophie BARTOLOZZI a donné procuration à Stéphanie MILLET et Pierre PROST a donné procuration à Denis PERROT.

Bénédicte CAPRANI a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS :

-Nomination des 3 délégués et des 3 suppléants pour les élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2020.

-Inscription au Programme Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) pour la Via Francigéna.

AFFAIRES EN COURS ET DIVERSES :

-Avenir parcelle Maupois.

1/ Délibérations :

1. Nomination des 3 délégués et des 3 suppléants pour les élections sénatoriales du dimanche 27 septembre

Le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à l'élection de 3 délégués et de 3 suppléants afin de voter pour les sénatoriales le dimanche 27 septembre 2020.

Ouverture du scrutin à 20 h 15.

Le bureau est composé de :

- Monsieur le Maire, Gérard MOUGIN ;
- Les 2 conseillers les plus âgés : Denis PERROT et Jean-Claude DOLE ;
- Les 2 conseillers les plus jeunes : Céline VUITTON et Marine LATHELIER ;
- Secrétaire désignée : Bénédicte CAPRANI.

Elections des délégués :

Candidats :

Gérard MOUGIN

Pierre PROST

Denis PERROT

Didier TAILLARD

Résultats :

Gérard MOUGIN, 15 voix

Pierre PROST, 13 voix

Denis PERROT, 12 voix

Didier TAILLARD, 4 voix

Sabrina HANRIOT-COLIN, 1 voix

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins : 15

Majorité absolue : 8

Messieurs Gérard MOUGIN, Pierre PROST, Denis PERROT sont élus au 1er tour.

Elections des suppléants :

Candidats :

Didier TAILLARD
Bénédicte CAPRANI
Marine LATHELIER
Stéphanie MILLET

Résultats :

Didier TAILLARD, 13 voix
Bénédicte CAPRANI, 14 voix
Marine LATHELIER, 14 voix
Stéphanie MILLET, 4 voix

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins : 15

Majorité absolue : 8

Mesdames Bénédicte CAPRANI, Marine LATHELIER et Monsieur Didier TAILLARD sont élus au 1er tour.

Cette élection a donné lieu à un procès-verbal spécial publié conformément aux règles qui s'appliquent à celle-ci.

2. Inscription au Programme Départemental des Itinéraires de Promenades et de randonnée (PDIPR) pour la Via Francigéna

Le PDIPR a pour objectif de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux pour la pratique de la randonnée en garantissant la continuité des itinéraires de randonnée (circulaire de 1988), tout en assurant la conservation du patrimoine que constituent les chemins ruraux.

La via Francigena est un chemin de pèlerinage reliant Canterbury à Rome en passant par la France et la Suisse.

Le maire propose d'inscrire au PDIPR les chemins empruntés sur la commune par la Via Francigéna.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, adoptent la présente délibération.

2/ Affaires en cours et diverses

1. Réunion des Associations

Concernant la mise à disposition de la salle des fêtes et suite à certains dysfonctionnements, une réunion a eu lieu avec l'ensemble des associations et un nouveau règlement sera mis en place à l'automne avec signature d'une charte (pour désigner un responsable des clés, un responsable de l'activité, les modalités d'utilisation de la salle,...).

2. AG des chasseurs

L'Assemblée Générale de l'Association Communale de Chasse agréée (ACCA) de TREPOT a eu lieu le samedi 4 juillet 2020. Certains se proposent pour aider à la réfection du chemin de la Gare.

Les travaux auront lieu **le samedi 22 août 2020 à 8 h 00**. Nous faisons **appel à toutes les bonnes volontés** : vous pouvez donc dès à présent l'inscrire dans votre calendrier.

D'autre part, les chasseurs souhaitent déplacer un mirador (actuellement placé sur un terrain privé) sur une parcelle communale. Le maire est favorable à condition qu'une convention soit signée avec l'ACCA.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, valident cette proposition.

3. Commission Fleurissement et embellissement du village

La Commission doit faire des demandes de devis afin de déterminer un budget pour 2021 pour le fleurissement et l'embellissement du village.

4. Avenir Parcelle MAUPOIS

Des résineux ont déjà été coupés les années antérieures et, cette année, ce sera encore une centaine d'arbres malades qui le seront, avec le risque de voir la maladie se développer sur l'ensemble des 27 hectares.

Le maire propose donc au conseil municipal (suite à la réunion de la commission bois avec Messieurs GUILLAME et VALLET, gardes-forestiers) d'envisager de couper la totalité dans les années à venir et de donner son aval pour étudier la possibilité d'y installer une centrale de panneaux photovoltaïques sur une partie du domaine forestier : projet très largement approuvé par le conseil.

Ce projet nécessitant d'être accompagné, il paraît utile et nécessaire de se tourner dans un premier temps vers des organismes neutres de conseil avant de recevoir des sociétés privées développeuses de tels projets : des contacts ont déjà été pris et des réunions auront lieu prochainement.

A noter qu'ENEDIS, actuellement, étudie la possibilité de produire et consommer localement. **Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, autorisent le maire à continuer de se renseigner et étudier ce projet.**

Pour retrouver ce compte rendu vous pouvez consulter notre site :

<https://trepot.fr/>

A la rubrique : Conseils municipaux